



COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour diffusion immédiate

La région se mobilise pour optimiser les retombées de l'énergie éolienne au Saguenay–Lac-Saint-Jean

Saguenay-Lac-Saint-Jean, 25 mars 2026 - La région se mobilise afin de maximiser les retombées socioéconomiques liées au développement de la filière éolienne. Cette collaboration se concrétise par la création du Comité Synergie Éolien.

Porté par les MRC du Domaine-du-Roy et du Fjord-du-Saguenay, ce comité réunit plusieurs acteurs régionaux ainsi que les Premières Nations. Il a pour objectif de structurer la région pour permettre aux entreprises locales de saisir les occasions d'affaires générées par les projets, et aux communautés de bénéficier des retombées indirectes.

Une analyse stratégique indépendante de la chaîne de valeur éolienne, réalisée au Saguenay–Lac-Saint-Jean, a révélé d'importantes opportunités économiques ainsi que la nécessité d'une coordination régionale structurée et d'une mobilisation proactive des acteurs du milieu. C'est dans ce contexte que la MRC du Domaine-du-Roy et la MRC du Fjord-du-Saguenay ont été mandatées par l'Union des préfets du SLSJ pour créer le Comité Synergie Éolien. Rappelons que des partenariats ont été annoncés pour le développement de projets éoliens sur les territoires des deux MRC, lesquels sont considérés comme des zones structurantes pour la transition énergétique provinciale.

Cette démarche bénéficie d'un soutien financier de 146 000 \$ accordé par le gouvernement du Québec dans le cadre du volet 2 - Projets structurants d'organismes en appui au développement des secteurs stratégiques et des régions du Programme d'appui aux projets de développement économique.

« En soutenant le projet de mobilisation des MRC du Domaine-du-Roy et du Fjord-du-Saguenay, on s'assure de maximiser les retombées au Saguenay–Lac-Saint-Jean et on mise sur nos atouts pour créer de la richesse dans nos régions. Pour notre gouvernement, c'est important que les entreprises d'ici puissent saisir les occasions d'affaires générées par la filière éolienne, qui est au cœur de notre vision pour un Québec plus vert, prospère et durable », mentionne Eric Girard, ministre délégué au Développement économique régional et ministre responsable de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean.



« La MRC du Fjord-du-Saguenay se positionne comme un partenaire incontournable afin que les projets éoliens se réalisent dans l'intérêt de nos milieux de vie. Grâce à une collaboration étroite et à une concertation soutenue, nous pourrions mettre en place une démarche durable et avantageuse pour toute la région. En unissant nos forces, nous nous donnons les moyens d'optimiser les retombées pour nos citoyens et notre territoire », souligne Hervé Simard, préfet de la MRC du Fjord-du-Saguenay

« Cette collaboration témoigne de notre volonté de prendre part activement à la transition énergétique tout en conservant la maîtrise de notre développement. Le Comité Synergie Éolien nous permettra de mieux outiller nos entreprises et nos communautés afin qu'elles bénéficient pleinement des occasions générées par la filière éolienne », souligne Yanick Baillargeon, préfet de la MRC du Domaine-du-Roy

« Le développement de la filière éolienne représente une occasion majeure de diversification et de croissance pour l'économie de Saguenay et de l'ensemble du Saguenay–Lac-Saint-Jean. En misant sur la concertation régionale, le Comité Synergie Éolien permettra à nos entreprises de se positionner stratégiquement dans la chaîne de valeur, de développer leur expertise et de se positionner dans cette nouvelle filière. C'est un levier concret pour renforcer notre tissu entrepreneurial et créer de la richesse au bénéfice de nos communautés », souligne Luc Boivin, maire de Saguenay ».

« Le développement de la filière éolienne représente une occasion concrète de diversifier notre économie et de créer de nouvelles chaînes de valeur dans la région. Il est essentiel de s'inscrire dans une démarche concertée afin de maximiser les retombées pour nos entreprises et nos communautés », mentionne Jean Morency, préfet de la MRC de Maria-Chapdelaine.

« Ce comité constitue un levier important non seulement pour les MRC déjà engagées dans des projets éoliens, mais aussi pour l'ensemble des territoires qui souhaitent se positionner dans cette filière en pleine croissance. Je suis toujours impressionné de voir à quel point notre région sait se mobiliser lorsque vient le temps de saisir des occasions de développement. Cette capacité collective à travailler ensemble fait véritablement notre force » mentionne Louis Ouellet, préfet de la MRC de Lac-Saint-Jean-Est et président de l'Union des préfets du Saguenay–Lac-Saint-Jean.

Un plan d'action concerté sera mis en place afin d'assurer l'accompagnement des entreprises ainsi que des collectivités dans l'accueil et la réalisation de ces projets d'envergure.

Pour plus de détails, consultez le synergieeolien.ca.



Contacts :

Janick Gagné

Partenaire stratégique aux communications et relations publiques

MRC du Fjord-du-Saguenay

418 690-6113

janick.gagne@mrc-fjord.qc.ca

Andrée-Anne Guay

Conseillère en communication

MRC du Domaine-du-Roy

418 275-5044, poste 2120

aguay@mrcdomaineduroy.ca